



## Rapport Pays

Dakar, 13 Juin 2010

**Panel de Revue Technique du PDDAA**  
**Conclusions principales du rapport sur le PNIA de la République du**  
**Senegal**

**Dakar, le 6 Juin 2010**

## **Introduction**

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), en tant que programme de l'Union Africaine dans le cadre de son Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), représente un programme ambitieux de relance de la croissance du secteur agricole pour servir de moteur à la transformation économique et la réalisation de l'objectif du millénaire de réduction de pauvreté (OMD1) à travers l'Afrique. Le PDDAA cherche à aider les gouvernements africains à préparer des stratégies et plans d'investissement de qualité, à assurer des environnements de politiques sectorielles favorables à la mise en œuvre des plans, et à traduire ces plans en programmes efficaces à même de stimuler la croissance et la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de l'agenda du PDDAA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a élaboré une Politique Agricole (ECOWAP), qui a servi de cadre pour la mise en œuvre du PDDAA dans les états membres mais également au niveau régional. ECOWAP a également défini les orientations qui ont guidé le pacte régional du PDDAA qui a été adopté par la Commission, les organisations professionnelles régionales, et les partenaires au développement. Dans le cadre de la mise en œuvre du PDDAA, la Commission comme les états membres, après avoir organisé des tables rondes et signé des pactes définissant leurs objectifs stratégiques, actions prioritaires et modalités de partenariat, ont élaboré des programmes d'investissement détaillés qui spécifient les activités et le besoin de financement permettant de réaliser les objectifs du PDDAA aussi bien au niveau régional que national.

La revue technique post-compact est une étape critique dans la mise en œuvre opérationnelle des pactes et des plans d'investissement nationaux comme au niveau régional. Ce présent document résume les conclusions de la revue du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) de la République du Sénégal. Le but de la revue est d'améliorer la qualité des PNIA afin d'assurer que toutes les mesures nécessaires et possibles sont prises pour réaliser les objectifs et les cibles tels que fixés dans le plan et définis dans l'agenda ECOWAP/PDDAA. La revue devrait être perçue et abordée comme un exercice devant faciliter une mise en œuvre réussie de la stratégie retenue durant la table ronde et traduite dans le pacte du PNIA.

## **Résumé des résultats de la revue**

Le PNIA du Sénégal dresse un aperçu global de l'économie, la structure et la performance du secteur agricole et fournit une feuille de route pour la réalisation de la vision pour le secteur agricole. Le PNIA est un plan stratégique couvrant la période 2009-2015, qui fait ressortir les coûts et les activités nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de croissance annuel de 6,8 pour cent pour le PIB agricole, avec une croissance du reste de l'économie de 5,7 pour cent au moins d'ici 2020. La mise en œuvre de ce programme va requérir un environnement favorable, des capacités, des services et des partenariats. Cette revue fournit des éclairages et des recommandations qui peuvent contribuer à la réalisation du programme.

## **1. Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie ECOWAP/PDDAA**

Le processus d'élaboration du PNIA du Sénégal a respecté le principe fondateur du PDDAA à travers une approche globale, interministérielle du développement du secteur agricole, et la mise en place d'un processus effectif de participation des différentes parties prenantes (telles que la recherche, les OP, la société civile, le secteur privé et les PTFs) dans les groupes thématiques, et dans des tables rondes.

L'équipe de revue invite le Sénégal à poursuivre des consultations régulières et fréquentes avec les parties prenantes à tous les niveaux pour veiller à la bonne circulation de l'information entre les décideurs, les exécutants et les bénéficiaires, lors de la mise en œuvre. L'alignement des différents groupes d'acteurs sur les engagements pris dans le cadre du pacte, doit encore se concrétiser, lors de la mise en œuvre; mais cependant certaines tendances positives semblent déjà se dégager. Les PTF ont adopté un «plan d'action conjoint pour l'efficacité de l'aide au Sénégal 2008-2010», qui est l'instrument majeur de coordination des interventions mais aussi d'information et de sensibilisation de tous les partenaires.

L'équipe de revue salue les efforts consentis par le Sénégal pour atteindre les 10% d'investissements du budget national par an et l'encourage à continuer dans cette voie ; il serait souhaitable d'en faire mention dans le PNIA.

En ce qui concerne l'ECOWAP, le PNIA s'intéresse aux questions du développement des marchés régionaux, et de la facilitation du commerce à travers notamment la politique commerciale ; cependant, les attentes du Sénégal vis-à-vis du programme régional ne sont pas explicites.

## **2. Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté**

S'il est pleinement réalisé, le taux de croissance agricole de 9,7% qui est ciblé par le PNIA serait suffisant pour permettre la réalisation du premier OMD visant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Les objectifs de rendement et de production du PNIA semblent cependant techniquement difficiles à réaliser. Les rendements enregistrés par le passé dans le secteur agricole suggèrent que les taux de croissance sous-sectoriels projetés par le PNIA ne seraient pas réalisables dans les cinq prochaines années.

Le budget prévu pour la mise en œuvre du PNIA est de 50% supérieur au besoin de financement du scénario qui permettrait au Sénégal de réduire sensiblement le taux de pauvreté et de le ramener à 17% en 2020. L'augmentation des dépenses agricoles sous ce dernier scénario devrait être facilement réalisable, comparée aux réalisations budgétaires des dernières années. Aussi, le taux de croissance agricole ciblé sous ce scénario qui est de 6.8% serait beaucoup plus réaliste à gérer techniquement. Par conséquent, il est recommandé que les objectifs et réalisations du PNIA soit alignés à ceux de ce scénario.

Toutefois le secteur de l'élevage bien qu'en progression reste sous investi considérant son impact potentiel. Cependant, le PNIA du Sénégal se base sur des objectifs spécifiques d'augmentation des rendements et de la production pour chaque sous-secteur agricole d'ici à 2015 pour certains particulièrement ambitieux. L'équipe de revue recommande de réaliser un examen critique de la faisabilité technique des rendements ciblés et des changements dans les systèmes de production qu'ils requièrent. Face à cette interrogation l'équipe suggère que le PNIA soit revu pour atteindre l'OMD1 en 2020.

## **3. Intégration des bonnes pratiques dans les activités du PNIASA**

### *Gestion durable des terres et des ressources en eau*

Le plan prévoit un développement de la base productive du secteur agricole et par d'importants aménagements hydro agricole devant soutenir le développement de la production de riz et la réhabilitation

des périmètres irrigués. Les activités liées à l'environnement sont couvertes de manière exhaustive et conséquente. La revue recommande au Sénégal de dédier certaines activités à l'amélioration de la gouvernance des ressources en eau et des terres, en particulier pour sécuriser leur accès pour les petits producteurs. Plus précisément, dans le domaine foncier il conviendrait de renforcer la mise en œuvre du plan d'action foncier de 1996 et de la LOA de 2004, dans le contexte de l'émergence des investissements des multinationales étrangères, dans le secteur foncier. En outre, certaines activités devraient être adaptées pour développer pour le secteur de l'élevage (points d'eaux, pâturages et sécurisation des chemins de transhumance).

#### *Développent des marches et des capacités commerciales*

Le PNIA adopte une approche de développement des chaînes de valeur portée par des interprofessions et systèmes d'informations renforcés. Le renforcement des services de certification et de gestion de la qualité faciliteront le développement de certaines filières d'exportation, l'harmonisation de ces services au niveau régional et avec les pays limitrophe doit être poursuivie. Concernant l'accès au marché, il est prévu de développer les axes routiers secondaires ; l'équipe de revue encourage le Sénégal à poursuivre les efforts de réduction des tracasseries routières pour en améliorer l'impact.

Le plan propose le renforcement du secteur aval à travers la réalisation par les pouvoirs publics d'infrastructures commerciales. L'équipe de revue insiste sur la nécessité d'associer plus étroitement le secteur privé à travers des PPP dans la réalisation et la gestion de ces infrastructures et de renforcer les capacités techniques et financières des PME du secteur, en facilitant l'accès aux services financiers et aux investisseurs.

#### *Sécurité alimentaire et nutritionnelle des couches vulnérables*

Le PNIA prévoit la constitution d'un stock de sécurité alimentaire dont l'utilisation est gérée à travers un SAP. L'opérationnalité de ce système devrait être revue et renforcée, en particulier en renforçant l'intégration avec les Systèmes d'informations (de marché) mis en place. Des programmes spécifiques sont prévus pour les couches les plus vulnérables, mais la question de leur intégration devrait être abordée de façon plus systématique. Du point de vue nutritionnel, le développement des filières animales et la diversification des filières agricoles devraient contribuer à améliorer le profil nutritionnel des populations, cependant l'équipe de revue recommande de développer les collaborations avec le secteur de la santé pour renforcer la bio-fortification et la fortification dans le secteur aval.

#### *Recherches et technologies agricoles*

Les programmes présentés mettent surtout l'accent sur le renforcement des capacités. L'équipe de revue suggère de veiller à intégrer une dimension managériale et entrepreneuriale dans les systèmes de formation continue et vulgarisation agricole à destination des OP. Les aspects concernant la recherche (génération de technologies, formation des chercheurs etc.) devraient être développés dans les approches filière pour sous-tendre les changements drastiques des technologies et pratiques agricoles à même d'offrir les taux de croissance attendus.

### **4. Réalisme technique et financier**

Le PNIA met clairement l'accent sur certains produits et filières jugés prioritaires, aussi considérés comme tels au niveau régional ; cependant il conviendrait de mieux définir des priorités au sein des programmes, entre sous-secteurs ou au niveau géographique par exemple et séquencer les activités subséquentement, en fonction des financements disponibles. Afin d'aller plus avant, et soutenir les efforts nationaux pour aller vers une approche sectorielle, l'équipe de revue recommande de lister tous les projets et activités pertinentes y compris celles en cours de mise en œuvre par les agences de développement et les PTF, afin de faciliter la coordination et éviter les duplications et répartir les rôles et responsabilités en fonction des domaines de compétences. La signature d'accords de partenariat doit être envisagée.

La revue note par ailleurs que les questions de genre et de changement climatique sont faiblement pris en compte et devraient être traitées plus systématiquement.

Le plan dissocie les coûts récurrents des investissements, une étape importante dans l'évaluation de la durabilité des activités du programme et les besoins financiers à moyen et à long terme. La répartition des sources de financements disponibles et des engagements des PTF est déclinée clairement par sous secteur. La part de l'état et des collectivités territoriales ainsi que les besoins additionnels de financement sont clairement identifiés. Mais, les contributions du secteur privé, des ONG et des PTF indiquées dans le plan sont faibles, 62% du budget global (1 261,2 Mds de CFA) est à rechercher ; l'équipe de revue recommande d'élaborer les mécanismes pour mobiliser ces ressources additionnelles ou réaliser les ajustements nécessaires.

La contribution de l'Etat reste encore focalisée sur le volet de l'agriculture qui absorbe plus de 71% du budget, alors que l'élevage est identifié dans les modélisations comme un secteur à même d'apporter le meilleur rendement en matière de croissance et de réduction de la pauvreté. L'importance du budget pour le secteur agricole s'explique notamment par l'importance budgétaire de la fourniture par l'état des intrants et de l'équipement (soit prêt de 84% du budget, 70% intrants et 14% matériel agricole). Dans ce contexte, la durabilité du système actuel de subvention et de distribution des intrants doit être évaluée. Une nouvelle approche globale de la chaîne des valeurs des intrants (allant de leur production à leur distribution) devrait être envisagée, pour favoriser l'émergence d'un secteur privé fournissant les intrants de façon efficace et efficiente et allégeant la charge budgétaire.

La croissance conséquente du budget tel qu'identifié à la section 2 requière une évaluation des capacités d'absorption et de mises en œuvre des institutions. L'indication des taux d'exécution des dépenses et les contraintes identifiées en termes de capacité d'absorption, sur les derniers exercices, faciliterait l'évaluation des institutions quant à la mise en œuvre du PNIA. Des activités de renforcement des institutions à travers le renforcement des capacités du personnel des ministères et administrations locales devraient être planifiées pour lever ces contraintes.

Le Gouvernement du Sénégal a produit un cadre de S&E au niveau des activités elles mêmes. Le renforcement des capacités des utilisateurs du système sont envisagées et devraient garantir sa bonne mise en œuvre. Il est important que des systèmes de retour soient développés pour permettre la prise de mesures d'ajustement et informer les prises de décisions ultérieures, pour ce, une meilleure intégration du Comité de Pilotage et du Comité technique sont recommandés.

La création du Comité interministériel de pilotage et du Comité Technique (associant secteur public, privé et ONGs) devrait assurer la bonne coordination des activités. Cependant, en l'absence d'information sur ce sujet, l'équipe de revue recommande au Gouvernement du Sénégal de former un secrétariat permanent avec du personnel dédié pour piloter la mise en œuvre des activités

La prise en compte de ces recommandations va nécessiter une bonne coordination des efforts entre le pays et les partenaires au développement afin d'aider à avancer dans la mise en œuvre du plan. Nous fournissons une feuille de route qui est destinée à apporter un éclairage sur les étapes suivantes, y compris les actions, les délais et responsabilités pour traiter les questions importantes du plan d'investissement.

## Contenu

<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>2. Contexte de la revue.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Les composantes, la méthodologie, les critères et les outils de la revue.....</b>	<b>5</b>
<b>4. CUA/NEPAD Examen de la plan d'investissement du Sénégal.....</b>	<b>6</b>
<b>Composante 1: Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie du PDDA .....</b>	<b>6</b>
<b>Composante 2: Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté. ....</b>	<b>9</b>
<b>Composante 3: Viabilité technique des éléments de programme.....</b>	<b>10</b>
<b>Composante 4: Alignement avec les engagements du pays.....</b>	<b>18</b>
<b>Composante 5: Réalisme de l'opérationnalisation.....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 2: 13 points CEDEAO de l'après – Cotonou .....</b>	<b>24</b>
<b>Annexe 3: Modèle de feuille de route post-revue .....</b>	<b>25</b>

## 1. Introduction

Cette section résume les résultats de la revue de la CUA-NEPAD du Programme National D'Investissement Agricole du Sénégal. Les principaux documents utilisés pour la revue sont le Pacte PDDAA du Sénégal, le projet de Programme National d'Investissement du Sénégal ainsi que les brèves, qui ont servi pour la signature du pacte PDDAA du Sénégal ; mais aussi et surtout sur les documents de bases que sont : i) le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP).

Le rapport met l'accent sur le degré d'alignement sur les principes et documents cadres du PDDAA (Guide du PDDAA et cadre des piliers et le cadre de suivi-évaluation proposé) et fait des suggestions d'éléments d'amélioration, qui pourrait contribuer à la réalisation des objectifs du PDDAA au Sénégal.

Le PNIA du Sénégal dresse un aperçu global de l'économie, la structure et la performance du secteur agricole et fournit une feuille de route pour la réalisation de la vision pour le secteur agricole. Le PNIA est un plan stratégique couvrant la période 2009-2015, qui fait ressortir les couts et les activités nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de croissance annuel de 6,8 pour cent pour le PIB agricole, avec une croissance du reste de l'économie de 5,7 pourcent au moins d'ici 2020.

Le PNIA du Sénégal est constitué de six programmes prioritaires :

- (i) le Programme National de Développement Agricole ;
- (ii) le Plan d'Action Forestier du Sénégal ;
- (iii) le Programme National de Développement de l'Elevage ;
- (iv) le Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ;
- (v) le Programme Transversal ; et
- (vi) le dispositif de coordination et de Suivi-Evaluation.

Ces domaines d'intervention ont été déclinés à partir des principales contraintes auxquelles le Sénégal est confronté et qui portent sur : (i) la dégradation continue des terres; (ii) l'instabilité de la production qui reste très tributaire des aléas climatiques ; (iii) les difficultés d'accès aux services de base et aux marchés locaux, régionaux et internationaux ; iv) les insuffisances du cadre politique et institutionnel ; (v) et la faiblesse des investissements.

Le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) a été adopté par les chefs d'Etat africains lors du Sommet de Maputo tenu en 2003. Il tenait alors lieu de stratégie pour transformer l'agriculture africaine et combattre de façon durable la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Le PDDAA annonce une ère nouvelle dans le développement international et est non seulement en train de transformer le secteur agricole largement négligé jusqu'ici mais encore de créer des partenariats uniques et novateurs en matière de développement.

Le programme détaillé et inclusif a été témoin de la mise en oeuvre sans précédent de :

- (i) la formulation interministérielle de stratégies intersectorielles et de plans d'investissement qui sont dirigés et appropriés par les pays eux-mêmes ;
- (ii) l'implication du secteur privé, de la société civile et des organisations de producteurs dans l'identification des priorités pour une croissance dont le moteur sera l'agriculture ;

- (iii) la mobilisation d'une expertise technique de l'ensemble du continent pour l'établissement de cadres de politiques, de guides et d'outils de mise en œuvre qui fournissent une base sûre et vont orienter vers une planification basée sur l'expérience éprouvée ; et
- (iv) le rassemblement des partenaires au développement et des agences bilatérales dans le dialogue et la planification.

Le PDDAA constitue maintenant un programme de transformation sociale ayant une très grande influence sur la transformation de l'architecture de l'aide au développement et de la planification du développement. Le PDDAA offre de nombreuses opportunités de création de valeur car il apporte un soutien à la mise sur pied de plans détaillés d'investissement agricole s'accompagnant de systèmes comparables de suivi – évolution, de revues indépendantes des aspects politiques, techniques et financiers des plans, de revues par les pairs et de renforcement de capacités.

L'approche PDDAA gagne du terrain, créant une pression positive des pairs entre les gouvernements africains pour l'élaboration des stratégies de qualité et des plans d'investissement, la création d'un environnement propice à la mise en œuvre des plans et la transformation de ces plans en programmes à même de stimuler la croissance et de réduire la pauvreté de façon efficace. Comme suite à un processus ayant impliqué toutes les parties prenantes de la région, la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a élaboré une politique agricole dénommée, pour la mise en œuvre du PDDAA dans la sous région. L'ECOWAP a été adoptée le 19 janvier 2005 à Accra par les chefs d'Etats et de gouvernement de la région. L'ECOWAP est basée sur une vision préconisant la construction d' «une agriculture moderne et durable, fondée sur des exploitations familiales efficaces et performantes et sur le développement des entreprises agricoles grâce à la participation du secteur privé. Elle vise à garantir que l'agriculture soit non seulement productive et compétitive sur les marchés de la Communauté et internationaux, mais assure également la sécurité alimentaire et constitue une source de revenu décent pour ses opérateurs".

Le programme régional d'investissement agricole (PRIA) de la CDEAO et les programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) mettent l'accent sur six domaines thématiques qui combinent les trois domaines thématiques de l'ECOWAP et les quatre piliers du PDDAA:

- (i) L'amélioration de la gestion de l'eau;
- (ii) Le développement durable des exploitations agricoles;
- (iii) Une gestion améliorée des autres ressources naturelles;
- (iv) Le développement des filières agricoles et le renforcement du marché;
- (v) La consolidation des institutions,
- (vi) la réduction de l'insécurité alimentaire.

Les résultats de ces plans ont été validés et les modalités de leur application sont contenues dans les pactes signés entre les partenaires techniques et financiers, les acteurs de la société civile et les organisations socioprofessionnelles des agriculteurs lors de conférences nationales sur le financement de l'agriculture.

Ce rapport fournit des informations sur la revue CUA / NEPAD du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire du Sénégal. Le rapport porte essentiellement sur la cohérence avec les principes et cadres du PDDAA tels que définis dans des documents plus élaborés tels que les Guide du PDDAA et Cadres des Piliers. La revue salue les efforts du Gouvernement Sénégal dans l'élaboration d'un plan détaillé pour lutter contre la pauvreté, la faim



et répondre aux besoins nutritionnels de ses populations dans le contexte du PDDAA. La présente revue propose des domaines à considérer pour le renforcement des PNIA afin qu'ils contribuent plus efficacement à la réalisation des objectifs du PDDAA et améliorent leur impact dans le pays. Les questions fondamentales qui ont été posées lors de la revue du plan figurent dans la Guide de mise en œuvre du PDDAA, dans le Guide de revue post – compact, et dans le Guide inter-piliers pour la mise en œuvre du PDDAA lui-même basé sur les documents plus détaillés intitulés Cadres des piliers et les documents d'accompagnement sur l'élevage, les pêches et la foresterie.

## 2. Contexte de la revue

La CEDEAO et ses Etats membres ont joué un rôle prépondérant dans la promotion du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), une initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui est un programme de l'Union africaine. Douze des quinze Etats membres de la CEDEAO, plus la communauté économique régionale de la CEDEAO elle-même ont signé leurs compacts. En vertu de ces compacts les Etats membres s'engagent à faire un effort pour atteindre voire dépasser le seuil de 10% du budget national alloué au développement agricole, afin d'atteindre un taux de croissance annuelle de 6% dans le secteur agricole.

Après la signature de leurs stratégies, les pays ont élaboré leurs plans d'investissement national dans le cadre du PDDAA. Les plans d'investissements sont alors soumis à l'examen technique mené par la Commission de l'Union africaine, l'agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA), les institutions piliers et la région. Cette revue technique post – compact est une étape critique dans la mise en œuvre opérationnelle des stratégies par pays et des plans d'investissement. L'objectif principal est d'évaluer collectivement:

- (i) la probabilité pour les programmes d'investissement de réaliser la croissance et les perspectives de réduction de la pauvreté énoncées dans les différents scénarios en fonction des stratégies choisies, réalisées pour la table ronde et résumées dans les brochures des différentes tables rondes;
- (ii) l'utilisation dans la conception des programmes d'investissement ci-dessus des meilleures pratiques et d'autres conseils techniques identifiés dans les documents cadres des piliers;
- (iii) le réalisme technique (alignement des ressources sur les résultats) et l'adéquation des arrangements institutionnels développés dans les programmes;
- (iv) l'intégration des principes du PDDAA à savoir une revue et un dialogue inclusifs ;
- (v) la cohérence avec les principes budgétaires et les engagements en matière d'aide au développement convenus dans le Pacte ;
- (vi) l'adéquation des arrangements institutionnels pour une mise en œuvre efficace et efficiente, y compris les outils de partage de l'information et des connaissances, le suivi – évaluation et l'évaluation continue et l'apprentissage ;
- (vii) la pertinence et la cohérence entre les politiques , les modalités d'exécution et de mise en oeuvre et les domaines d'investissement, les priorités ou les objectifs du programme ;
- (viii) la pertinence et la faisabilité des indicateurs d'impact et l'amélioration du système de la capacité et la répartition des responsabilités ; et

- (ix) l'étendue et la qualité du dialogue, la revue des pairs et le système de responsabilité mutuelle pouvant contribuer et relier le plan aux objectifs d'intégration régionale.

Le but de la révision n'est pas de valider ou d'évaluer les programmes d'investissement et d'autres éléments de l'agenda post-compact. Il s'agit plutôt de s'assurer que toutes les mesures possibles sont prises pour faire en sorte que les objectifs et les cibles fixés dans le plan et définis dans l'agenda du PDDAA soient atteints. La revue doit être considérée et abordée comme un exercice visant à préparer le terrain pour la réussite de la mise en œuvre des plans approuvés à la table ronde consacrée et reflétés dans le compact et le PNIA.

Les résultats de la revue devrait donc être un ensemble de recommandations concrètes et réalisables pour:

- (i) la mobilisation immédiate de l'expertise requise, des compétences et des partenariats pour une mise en œuvre immédiate sur le terrain ;
- (ii) l'établissement d'un mécanisme visant à faciliter l'engagement des bailleurs de fonds dans le financement et donc de dégager les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de financement des plans dans un délai raisonnable ;
- (iii) la rationalisation du processus d'examen et d'évaluation et les normes pour accélérer le traitement des dossiers par les donateurs individuels, et
- (iv) la mise en place de systèmes de connaissance pour une revue inclusive, le suivi-évaluation, la responsabilité mutuelle, l'évaluation de l'apprentissage et de l'impact, y compris les consultations en cours et le dialogue pour améliorer la mise en œuvre ainsi que le développement et la conception de nouveaux programmes.

Une fois revus et ajustés, les plans d'investissement sont présentés à la communauté internationale à l'occasion d'une réunion d'affaires convoquée pour l'approbation et la mobilisation des ressources additionnelles pour combler les déficits de financement. Etant donné que le PDDAA est reconnu au plan continental comme la référence en matière de qualité dans la définition des plans d'investissement, les partenaires au développement traditionnels et émergents, le secteur privé et les nouvelles structures de financement respectent les recommandations et les reconnaissances du PDDAA.

Sous la direction des équipes de pays, les stratégies seront mises en œuvre avec :

- (i) des documents détaillés de projet et d'évaluation des coûts,
- (ii) la création ou le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation,
- (iii) le renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre,
- (iv) un changement de politique afin d'assurer un environnement favorable,
- (v) la création ou le renforcement des éléments institutionnels nécessaires à un environnement favorable, et
- (vi) la mise en cohérence des réformes à long terme liées à d'autres stratégies du domaine agricole, de réduction de la pauvreté, des approches sectorielles et des programmes sectoriels pertinents.

### 3. Les composantes, la méthodologie, les critères et les outils de la revue

L'approche de base de la revue consiste à évaluer les actions proposées et les résultats des programmes par rapport aux principes et objectifs du PDDAA et aux objectifs, pratiques et approches du pays tels que définis et consentis dans le Pacte PDDAA signé par le pays en question. Les critères sont l'évaluation de la cohérence ou de l'absence des programmes à l'aide des indicateurs ci-dessus. Les principales composantes et les outils de la revue sont les suivants:

- (i) L'alignement sur les principes de valeurs et objectifs du NEPAD-PDDAA: la mise en œuvre du guide d'exécution du PDDAA définissant la vision, les principes, les éléments de stratégie de base, et les attentes en matière d'impact ;
- (ii) La cohérence et la compatibilité avec les objectifs et cibles à long terme de croissance et de réduction de la pauvreté indiqués dans les brochures de la table ronde et les documents d'information technique mesurant la productivité agricole à long terme, la croissance, la performance commerciale, et les résultats liés à la pauvreté ;
- (iii) L'incorporation de meilleures pratiques techniques et questions relatives aux domaines prioritaires du PDDAA: Les documents relatifs aux cadres des piliers portant sur les questions stratégiques clés, les éléments de base du programme et les meilleures pratiques ;
- (iv) La qualité et la disponibilité opérationnelle de mise en œuvre et l'alignement sur les engagements pris lors de la signature du Pacte: Le pacte du PDDAA précisant les engagements aux plans politique, budgétaire de l'aide au développement, de la revue et du dialogue ;
- (v) les programmes d'investissement détaillés montrant les intrants, les produits, les résultats attendus et les arrangements institutionnels ;
- (vi) Les lignes directrices de coordination des donateurs pour le soutien au PDDAA au niveau des pays, décrivant les modalités de l'engagement entre les agences locales partenaires au développement, les gouvernements et autres parties prenantes.

La revue se déroule suivant cinq axes plus larges, à savoir:

**La Composante 1** se penche sur l'alignement sur les principes et les éléments de stratégie du PDDAA pour s'assurer que tous les éléments de la vision, les principes et éléments fondamentaux de la stratégie, tels que définis à l'Annexe I du Guide Post Compact du PDDAA sont reflétés dans les programmes du pays et, s'il ya des lacunes, les identifier afin d'assurer un alignement complet.

*Outil: Guide pour la mise en œuvre du PDDAA*

**La Composante 2** examine la cohérence du plan et de l'impact potentiel sur la croissance à long terme et les options de réduction de la pauvreté. Cette section évalue si:

- (i) les objectifs de croissance global sont énoncés ou induits dans les plans, en général, et
- (ii) les changements dans les différents sous-secteurs et les objectifs connexes, en particulier, s'écartent de la performance sectorielle et des résultats sous-jacents des scénarios stratégiques à long terme en matière de réduction de la pauvreté. Par exemple, chacun de ces scénarios est lié aux changements nécessaires au niveau des taux de croissance du sous-

secteur dans la performance commerciale, le niveau global des dépenses publiques, et les hypothèses concernant l'efficacité des politiques du secteur.

Cette composante présente également un profil comparatif de pays, sur la base d'une douzaine d'indicateurs PDDAA suivi par ReSAKSS pour tous les pays d'Afrique, pour montrer le statut actuel de chaque pays par rapport à ses pairs, et ainsi identifier les lacunes à combler.

*Outils: Brochures, documents techniques, documents relatifs au programme d'investissement*

**La Composante 3** cherche à établir si le plan d'investissement comprend l'adoption des meilleures pratiques et l'inclusion d'éléments de base du programme. L'objectif de cette évaluation est de déterminer les points où une définition plus claire et une plus grande compréhension des enjeux stratégiques sont nécessaires et également de voir si une meilleure intégration des bonnes pratiques peut contribuer à améliorer la conception des plans et maximiser l'impact de la croissance. Le Guide post-Compact PDDAA en ses Annexes II et IV présente un ensemble de guides et d'outils spécifiques, préparés par les institutions piliers, qui fournissent des critères et des méthodes pas à pas pour concevoir des plans de haute qualité.

*Outil: Documents cadre du pilier et guides et outils de mise en œuvre des piliers et outils*

**La Composante 4** met l'accent sur l'alignement sur les engagements relatifs au Pacte et son objectif est de s'accorder sur: (i) un plan d'action commun pour respecter les engagements en matière de politique de budget et d'assistance (ii) identifier et confirmer les modalités d'examen mutuel, y compris les forums de dialogue et les systèmes de connaissances pour suivre et faire rapport sur ces engagements.

*Outils: Compact PDDAA, Brochure 5, et les lignes directrices des donateurs pour le soutien du PDDAA au niveau des pays*

**La Composante 5** se penche sur le réalisme opérationnel des programmes d'investissement et vise à vérifier et à confirmer la pertinence du contenu, du coût et des arrangements institutionnels, et, si nécessaire, à identifier les améliorations à apporter aux plans opérationnels et de la conception pour une mise en œuvre réussie. La tâche de cette section est de vérifier lesquels des principaux éléments figurant au tableau 1 du Guide Post Compact PDDAA sont consignés dans les plans d'investissement.

*Outils: programmes d'investissement détaillés*

## **4. CUA/NEPAD Examen de la plan d'investissement du Sénégal**

### **Composante 1: Alignement avec la vision, les principes et les éléments de stratégie du PDDA**

#### **C1.1 Alignement avec la vision les principes et les éléments de stratégie du PDDA.**

Avec un investissement public de plus de 10%, le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) est susceptible de générer une croissance agricole de 6%, en rapport avec le principe ciblés de PDDAA. Toutefois, cette croissance n'occasionnera pas une réduction de pauvreté de 50% ni à l'échéance 2015 et encore moins en 2020. Les programmes

développés dans le cadre du plan d'investissement sont dans le prolongement direct des priorités et des engagements stipulés dans le compact.

### **C1.2 Collaboration interministérielle et coordination**

- ✓ Le processus d'élaboration du PNIA du Sénégal a pris en compte ce principe en impliquant de façon effective la participation effective des Institutions de la République, des ministères Sectoriels, des instituts de recherche, des organisations paysannes, de jeunes, de femmes, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers à travers des groupes travail thématiques.
- ✓ Au delà de la participation de ces différents acteurs au processus PNIA : des liens intersectoriels plus renforcés ont été établis notamment au niveau de la collaboration interministérielle entre les Ministères de l'Agriculture, des Finances, de l'Environnement et des Ressources Naturelles de même que le développement de partenariat entre producteurs et organisations du secteur privé, qui a permis une interaction et collaboration harmonisée et plus cohérente.

### **C1.3 Dialogue, Revue par les pairs et responsabilité mutuelle**

- ✓ Ce principe semble être bien pris en compte à travers la mise en place d'un centre unique de coordination de l'exécution du programme et d'une méthode participative pour la mise en œuvre. A cet effet deux organes seront mis en place:
  - Le comité de pilotage, composé de représentants de l'ensemble des acteurs du processus et qui pourrait être coordonné par le Premier Ministre.
  - Le comité technique coordonné par la DAPS, comprend les points focaux des Ministères et structures concernés. Il a en charge la mise en œuvre du SAKSS.
- ✓ Il est prévu la mise en œuvre d'un système national d'analyse et de gestion des connaissances (SAKSS) pour informer et guider le processus de mise en œuvre du PNIA est ainsi mis en place dans le but d'améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre de politiques et stratégies dans le secteur agricole, à travers la facilitation des processus de planification, de revue et de dialogue bien renseignés.

### **C1.4 Engagement des acteurs et participation du secteur privé**

L'alignement des différents groupes d'acteurs sur les engagements pris dans le cadre du pacte, doit encore se concrétiser, en particuliers dans la mise en œuvre ; cependant certaines tendances semblent déjà se dégager.

- ✓ Les efforts multiples consentis par le gouvernement du Sénégal ces dernières années en faveur du monde rural à travers des programmes tels que la « Goana » et l'élaboration du présent Plan d'investissement, alors que le Sénégal fait partie des pays de la CEDEAO ayant signé tout récemment le pacte PDDAA sont des signes de la bonne volonté du Gouvernement de tenir son engagement, à promouvoir le développement économique et social à long terme, afin de réduire la pauvreté et réaliser à terme la souveraineté alimentaire, tel que définie dans la LOASP et exposée dans le DSRP.

- ✓ Il est très prématuré à cette étape de porter un jugement sur les engagements des PTF. Mais la mobilisation constatée lors de la préparation de cette conférence de financement démontre une certaine volonté à soutenir le processus.
- ✓ La CUA, le NEPAD, la CEDEAO et les autres partenaires régionaux de par le leadership démontré à cette étape de préparation de la conférence de financement sont en train de tenir leur engagement qui est de soutenir les programmes prioritaires du Sénégal définis dans le PNIA par la mobilisation d'un appui politique, financier et technique.

L'engagement actuel des Organisations de Producteurs, du secteur privé et de la société civile dans la préparation de la conférence de financement laisse augurer une suite positive

### **C1.5 Mesures de coordination, d'harmonisation et d'alignement du groupe de travail des partenaires technique et financier**

- ✓ Pour une meilleure efficacité et coordination de l'APD, le Gouvernement du Sénégal et ses PTF ont adopté un « Plan d'action conjoint pour l'efficacité de l'aide au Sénégal 2008-2010 ». Ce plan a, entre autres objectifs, l'augmentation de l'impact de l'aide à travers les cinq dimensions de la Déclaration de Paris. Ce plan d'action est l'instrument majeur de coordination des interventions mais aussi d'information et de sensibilisation de tous les partenaires.

Cependant l'émiettement de la fonction de coordination de l'aide entre des ministères différents tend à amplifier les disparités et ne joue pas en faveur d'une efficacité des interventions. Dès lors, une amélioration du mécanisme devrait passer par un repositionnement du Gouvernement dans le cadre de la coordination des groupes thématiques ; ce, à travers l'orientation des PTF dans des domaines de concentration et des zones d'intervention choisies par le Gouvernement lui-même.

Recommandation :

- a) Une bonne gestion des documents et des cadres de programmation par le Gouvernement devrait permettre une meilleure répartition sectorielle et régionale. Au-delà de leur organisation en groupes thématiques, les PTF devraient aller vers de nouvelles formes de collaboration entre partenaires (élaboration commune de document de programmation et/ou financement conjoint) pour une meilleure prévisibilité de leurs appuis.

### **C1.6 Equilibrage des programmes**

Avec un budget de 931 201 311 FCFA, le Programme National de Développement Agricole concentre à lui seul 71% du budget. Les 5 autres programmes se partagent ainsi 29% restant du budget. A première vue, il apparaît un déséquilibre de financement entre le Programme National de Développement Agricole et les autres Programmes surtout si l'on prend en compte le fait que le secteur de l'élevage qui contribue pour environ 47% au PIB global et qui a le plus d'incidence en terme de réduction de la pauvreté ne bénéficie que de 10% du budget total du plan d'investissement.

Recommandation :

Conduire des analyses plus poussées et utiliser les résultats de ces analyses afin de mieux cibler les investissements dans les sous secteurs les plus à même de supporter les objectifs

de croissance et réduction de la pauvreté.

## **Composante 2: Cohérence avec les objectifs à long-terme de croissance et de réduction de la pauvreté.**

### **C2.1 Les résultats du PNIA en terme de croissance et de réduction de la pauvreté comparés aux autres scénarii**

Les taux récents de la croissance du PIB agricole et du PIB global se chiffrent 4,1%, et un peu plus de 4,4%, respectivement. Les projections actuelles indiquent que ces taux de croissance ne seraient pas suffisamment élevés pour permettre au Sénégal d'atteindre le premier OMD consistant à réduire le taux de pauvreté de moitié d'ici à 2015 par rapport au niveau de 1990. Pour l'atteinte de cet objectif, la croissance du secteur agricole devrait monter 6,8% par an. Le plan national d'investissements agricoles (PNIA) recherche un taux de croissance globale du secteur agricole de presque 10%. Ce taux est bien supérieur à l'objectif établi par le PDDAA qui est de 6%. Au niveau sous-sectoriel, les taux de croissance recherchés sous le PNIA s'élèvent à 1,1% par an pour le coton, le seul sous-secteur à croître en deca de l'objectif du PDDAA, tandis que les taux ciblés pour les autres secteurs sont compris entre 7,8% et 15,2% et atteignent même 53,2% pour la pêche.

Les projections à long terme indiquent qu'un taux de croissance globale de l'agriculture d'environ 10% à travers la mise en œuvre du plan d'investissement serait suffisamment élevé pour permettre au Sénégal d'atteindre le premier OMD de réduction de la pauvreté d'ici à 2015. S'il est mis en œuvre de manière effective et réalise le taux cible, le PNIA devrait induire une réduction significative du taux de pauvreté. Au niveau national, le taux de pauvreté diminuerait de 14% d'ici à 2015, avec des effets beaucoup plus prononcés dans les zones rurales. Toutefois, vu le niveau de rendements passés du secteur agricole, ce taux de croissance sectorielle ainsi que ceux ciblés pour les sous-secteurs ne paraissent pas réalisables dans les cinq prochaines années, sauf un changement radical et profond des systèmes de production agricole avec effet immédiat. Ceci est presque impossible, d'où la nécessité de revoir le réalisme du programme pendant les premières étapes de sa mise en œuvre.

### **C2.2 Les dépenses agricoles prévues sous le PNIA comparées aux besoins de financement à long terme du secteur agricole**

Le budget pour la mise en œuvre du PNIA pour la période 2011-2015 est évalué à 1 309 milliards de FCFA (soit un budget annuel de 260 milliard par an environ). En guise de comparaison, le budget du secteur agricole exécuté en 2007 s'élève à 173,6 milliards de FCFA. Par ailleurs, le besoin de financement du secteur agricole sous le scénario qui consisterait à réduire davantage le taux de pauvreté au Sénégal au-delà de l'objectif OMD1 pour atteindre 17% en 2020 serait de 50% moins élevé que le coût de réalisation du PNIA. Il est vrai que le taux de croissance agricole cible sous le scénario 2020 est de 6,8% et donc bien moins élevé que le taux de croissance agricole annuelle de 9,7% pour le PNIA. En outre, la croissance annuelle des dépenses agricoles effectuées entre 2004 et 2008 qui est de 9,4% est supérieure à celle des dépenses agricoles prévues de 7,6% sous le scénario 2020. Aussi, la part du budget agricole dans le budget total pour ce même scénario, évaluée à 10 %, est nettement inférieure au ratio des dépenses agricoles sur les dépenses totales en

2007 qui était de 13.9 %. Il ressort de ce qui précède que les capacités de mobilisation et d'absorption des ressources requises pour financer le PNIA ne serait pas un obstacle majeur à sa réalisation.

#### **Conclusions et Recommandations :**

- a) S'il est pleinement réalisé, le taux de croissance agricole cible par le PNIA serait suffisant pour permettre la réalisation du premier OMD visant à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Les objectifs de rendement et de production du PNIA semblent cependant techniquement difficiles à réaliser. Les rendements enregistrés par le passé dans le secteur agricole suggèrent que les taux de croissance sous-sectoriels projetés par le PNIA ne seraient pas réalisables dans les cinq prochaines années.
- b) Le budget prévu pour la mise en œuvre du PNIA est de 50% supérieur au besoin de financement du scénario qui permettrait au Sénégal de réduire sensiblement le taux de pauvreté et de le ramener à 17% en 2020. L'augmentation des dépenses agricoles sous ce dernier scénario devrait être facilement réalisable, comparée aux réalisations budgétaires des dernières années. Aussi, le taux de croissance agricole cible sous ce scénario qui est de 6.8% serait beaucoup plus réaliste à gérer techniquement. Par conséquent, il est recommandé que les objectifs et réalisations du PNIA soit alignés à ceux de ce scénario.
- c) Il n'y avait pas de données pour évaluer les tendances relatives à la nutrition et à la sécurité alimentaire directement. Pour un meilleur suivi du PNIA et de ces impacts dans l'avenir, il serait essentiel que les dispositions nécessaires soient prises pour mettre à jour régulièrement les données issues de l'enquête de base des ménages qui a été utilisée lors de l'analyse pré-compact, afin de faciliter le suivi de la pauvreté et les effets redistributifs du plan.

### **Composante 3: Viabilité technique des éléments de programme.**

#### **C3.1 Pilier 1 – gestion de l'eau et des terres**

Au sein des différents sous secteurs du plan d'action (agriculture; élevage; pêche; environnement), le plan d'investissement couvre seulement deux des trois domaines majeurs de la Gestion durable des terres et la maîtrise de l'eau.

##### **C3.1.1 Gestion durable des terres**

- ✓ La gestion durable des terres est prise en compte à travers les composantes : agriculture, élevage, pêche et foresterie.
- ✓ Le sous secteur de l'agriculture comporte une composante importante sur l'amélioration et la sécurisation de la base productive (35,8% des dépenses) avec une prévision d'extension des aménagements de 22 500 ha pour la filière riz.
- ✓ Les domaines transversaux de l'élevage, de la pêche et de la foresterie sont bien pris en compte et occupent une place importante dans le plan d'investissement.
- ✓ Les activités liées à l'environnement couvrent une large gamme de la gestion durable des terres à savoir : i) déforestation et dégradation des terres ; ii) feux de brousse ; iii) GMV ; iv) la gestion durable des terres ; et v) la conservation de la biodiversité et la gestion des



zones humides

Malgré la reconnaissance de l'importance de l'élevage dans l'activité économique du secteur primaire (en moyenne 31% de la VA en volume, le budget qui lui est consacré dans le Plan d'investissement reste faible (10,2%). Les actions portent essentiellement sur le développement des filières d'élevage.

**Recommandations:**

- a) Il faudrait prévoir des activités pour améliorer la base productive pastorale, notamment le foncier pastoral, les pâturages, les infrastructures pastorales (points d'eau, parcs à bétail, de vaccination, amélioration de la transhumance etc.), pour soutenir le développement du secteur de l'élevage.
- b) Etudier la possibilité de rehausser les allocations budgétaires liées à l'élevage, compte tenu de son importance reconnue dans le plan d'Investissements, afin de permettre le développement d'activités complémentaires.

**C3.1.2 Maîtrise de l'eau**

- ✓ L'eau est traitée à travers le sous secteur « agriculture », notamment le développement des aménagements hydro agricoles (réhabilitation des périmètres irrigués), et à travers le sous secteur « Environnement », notamment la gestion des zones humides.
- ✓ Le plan d'Investissement reconnaît la nécessité d'investir dans la lutte intégrée des végétaux aquatiques envahissants (VAE) dans la vallée du fleuve Sénégal.

La gouvernance des ressources en eau doit être prise en compte au niveau régional comme ressource partagée (OMVS et OMVG).

**Recommandations:**

- a) Il serait nécessaire de programmer des activités pour améliorer la gouvernance des ressources en eau (planification des ressources) et faciliter la mobilisation et l'accès à l'eau pour les besoins agricoles, notamment des petits producteurs.

**C3.1.3 Gouvernance et administration des terres**

Il n'y a pas d'actions programmées dans le plan d'investissement portant sur la gouvernance et l'administration des terres.

**Recommandations:**

- a) Il conviendrait de développer des actions dans le domaine foncier pour garantir la réussite du programme et lever les contraintes existantes, en particulier à travers la mise en œuvre du plan d'action foncier de 1996 et de la LOA 2004.
- b) La politique foncière doit être améliorée en vue de garantir les droits fonciers des populations, dans le contexte des questions foncières émergentes, comme les

demandes externes de terres agricoles par des multinationales étrangères.

### **C3.2 Pilier 2 – infrastructures et accès au marché**

#### **C3.2.1 Accès au marché**

- ✓ Le PNIA s'intéresse aussi bien aux produits à même de répondre aux opportunités de marché identifiées au niveau national pour un certain nombre de produits vivriers (riz, maïs, sorgho, mil, blé, niébé, sésames), qu'aux produits traditionnels d'exportation tels que les oléagineux, ou les produits émergents (biocarburants) et de niches à travers les produits forestiers.
- ✓ Une politique commerciale de protection des marchés est proposée.
- ✓ Les questions de gestion de la qualité des produits et de la biosécurité pour les productions végétales, animales et halieutiques ont bien été prises en compte.
- ✓ Les systèmes d'information agricoles et de marchés sont renforcés.

Cependant, le développement d'une politique commerciale nationale en cohérence avec les négociations commerciales dans le cadre de l'OMC et des négociations des APE est un des points manquants de ce plan d'investissement.

La gestion de la qualité et de la certification n'est pas suffisamment abordée et peut avoir un impact significatif sur le développement des exportations pour certaines filières, à l'international ou au niveau régional.

Les efforts visant à réduire les tracasseries routières, procédures administratives et douanières pour favoriser la libre circulation des biens et des personnes doivent être poursuivis et renforcés.

#### **Recommandations :**

- a) Il faut identifier les marchés ciblés et développer la complémentarité marché national – marché régional à l'effet de mettre en place une politique commerciale adéquate et une réglementation harmonisée avec le niveau régional en matière de norme et de qualité.
- b) Il faut également différencier l'augmentation de l'offre avec les gains de compétitivité.

#### **C3.2.2 Infrastructures rurales et commerciales**

- ✓ Au niveau du programme transversal, l'accent est mis sur la réalisation et la réhabilitation de pistes pour améliorer l'accès au marché.
- ✓ Dans le cadre du développement des filières, des infrastructures commerciales (stockage, marchés, chaîne de froid etc.) seront mises en place.

Par ailleurs, le secteur privé n'est pas associé au développement de ces structures

commerciales, ni dans leur réalisation, ni dans leur gestion. En outre, la question de l'accès à l'énergie et aux TIC n'est pas traitée.

**Recommandations :**

- a) Le développement des infrastructures doit être conçu pour mettre en relation les pôles de production et de consommation autour de pôles de croissances agricoles reliés aux principaux corridors nationaux et régionaux.
- b) Les partenariats publics – privés doivent être développés, entre autres pour une bonne gestion des questions de maintenance et la durabilité de ces infrastructures.

### 3.2.3 Développement des chaînes de valeur et accès au financement

- ✓ Plusieurs filières stratégiques pour le pays ont été identifiées dans le cadre d'une approche intégrée du développement de leur chaîne de valeur. Par exemple, toute la chaîne de valeur pêche a été prise en compte avec beaucoup de mesures d'accompagnement pour le renforcement des capacités des acteurs et l'amélioration du cadre institutionnel.
- ✓ Les organisations interprofessionnelles à même de porter le développement des chaînes de valeurs sont renforcées.
- ✓ Le secteur public des services / conseil est renforcé.

Par contre, le développement des chaînes de valeur reste encore très axé sur une stratégie de fourniture par l'Etat des intrants agricoles.

Les questions de marchés et de développement coordonné de petites et moyennes entreprises de transformation et d'emballage à même de fournir les marchés urbains en pleine expansion et de réduire les taux de pertes post récolte ne sont pas traités.

La chaîne de valeur bétail – viande doit être complétée par le secteur cuir, peaux et phanères.

Le développement de l'aviculture traditionnel participe davantage à la lutte contre la pauvreté, il devrait être mieux structuré et priorisé.

La couverture des besoins en services financiers accrus liés au développement attendu de ces chaînes de valeur requiert le développement concomitant de l'offre de nouveaux services financiers au niveau des banques privées.

**Recommandations :**

- a) Une nouvelle approche globale de la chaîne des valeurs des intrants (allant de leur production à leur distribution) favorisant l'émergence d'un secteur privé fournissant les intrants de façon efficace et efficiente devrait être envisagée. Dans ce contexte, le système actuel de subvention et de distribution des intrants doit être évalué.
- b) Favoriser l'émergence d'une offre de services financiers (crédit, assurance et épargne) en milieu rural, ouverts aux petits producteurs en profitant de l'émergence

de nouveaux opérateurs capitalisant sur les nouvelles technologies de l'information et de communication. Un mécanisme de financement plus opérationnel et minimisant les risques liés au crédit à travers le développement de partenariats publics privés pour la mise en place de systèmes de soutien et de garanties de crédit, par exemple.

- c) Renforcer l'accès des PME du secteur agro-alimentaire aux services financiers. Appuyer la mise en relation des entrepreneurs avec les investisseurs potentiels à travers la réalisation ciblée de foires aux investissements, entre autres.
- d) Développer l'émergence d'entreprises de transformations en renforçant l'appui technique aux entreprises agro-alimentaires.

#### **C3.2.4 Renforcement des capacités**

- ✓ La nécessité de développer les capacités des acteurs est clairement reconnue dans le PNIA.
- ✓ L'information, la sensibilisation et le partage d'expériences sont des éléments positifs à relever dans le plan d'investissement du Sénégal.
- ✓ Les services publics de vulgarisation agricole sont renforcés et les partenariats avec les organisations de producteurs développés.

Cependant la stratégie en matière de renforcement des capacités de gestion et d'entrepreneuriat des acteurs, en particulier les organisations de producteurs et de commerçants (les plus à même de servir de vecteur d'intégration au sein des chaînes de valeur) n'est pas clairement définie.

#### **Recommandations :**

- a) Il faut développer les stratégies de renforcement des capacités : restructurer et redynamiser les organisations de producteurs et de commerçants, mais également orienter les Organisations de Producteurs vers une approche managériale de leurs activités.
- b) Il faut également assurer une formation permanente des formateurs et des apex sur ces questions, afin qu'ils puissent eux-mêmes renforcer ces capacités au sein des organisations de base.

#### **C3.3 Pilier 3 - Croissance des ressources alimentaires, réduction de la faim et amélioration de la réponse aux urgences**

La réduction de la pauvreté et de la faim est l'impact visé par le PNIA du Sénégal. Elle repose sur six (6) programmes prioritaires : (i) le Programme National de Développement Agricole ; (ii) le Plan d'Action Forestier du Sénégal ; (iii) le Programme National de Développement de l'Élevage ; (iv) le Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ; (v) le Programme Transversal ; (vi) le dispositif de coordination et de Suivi-Evaluation. Ainsi, toutes les composantes de la sécurité alimentaire sont supportées par les 4 premiers avec un

accent particulier sur la Prévention et Gestion des Crises alimentaires dans le programme transversal.

### **C3.3.1 Gestion améliorée du risque**

- ✓ Le plan d'investissement du Sénégal prévoit la constitution d'un stock de sécurité alimentaire à travers l'achat de céréales (5 000 tonnes) mil/sorgho et le renforcement des capacités d'intervention des banques céréalères.
- ✓ Le Sénégal dispose déjà d'un système d'alerte précoce (SAP) sur la sécurité alimentaire qui est en cours d'opérationnalisation, suite à une léthargie due au manque de financement ces dernières années. Son solide ancrage institutionnel à la Primature, lui permet de mieux jouer le rôle de coordination vis-à-vis des sectoriels qui concourent à la sécurité alimentaire.

Toutefois, le plan ne dispose pas assez d'éléments d'appréciation pouvant édifier sur les mécanismes de déclenchement et de fonctionnement du dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires en situation d'urgence.

#### **Recommandations:**

- a) Le volet de prévention et gestion des crises doit être mieux développé dans le PNIA avec un accent particulier mis sur le niveau de coordination. De ce fait, il est important de préciser l'ancrage institutionnel de l'organe de pilotage ou la structure coordonnatrice du dispositif. La réalisation peut s'inspirer de quelques exemples réussis dans l'espace CEDEAO en matière de gestion et de prévention des crises.
- b) Il convient d'inclure dans le Système d'Alerte Précoce (SAP) des indicateurs de production, de prix, de consommation au niveau national, régional et communautaire pour l'analyse, le suivi et l'estimation des besoins alimentaires d'urgence en vue de prévenir d'éventuelles crises alimentaires. Il est également nécessaire de mettre en place de filets sociaux de sécurité.

### **3.3.2 Accroître la disponibilité alimentaire à travers l'amélioration de la production et l'accès aux marchés**

- ✓ Des investissements sont prévus pour améliorer et sécuriser la base productive, augmenter la production et la productivité (à travers le capital productif, le développement des filières agricoles, et animales, la maîtrise de l'eau et la réforme des politiques foncières) en vue d'améliorer la disponibilité alimentaire.
- ✓ Aussi, dans le but de poursuivre l'objectif de sécurité alimentaire affiché par le Sénégal, le plan d'investissement s'inscrit dans une dynamique de distribution équilibrée des investissements entre les zones de production agro-écologiques et les régions, afin de créer des revenus et une offre suffisante.

Cependant, les options pour améliorer l'accès au marché et les opérations dans les zones où sont localisés les groupes vulnérables pour améliorer la disponibilité de la nourriture ne sont pas mises en exergue dans le document.

### **Recommandations:**

- a) Mieux faire ressortir les politiques et les contraintes liées à l'amélioration des marchés pour les groupes vulnérables, sujets à l'insécurité alimentaire.

### **C3.3.3 Accroître les opportunités économiques des populations vulnérables**

- ✓ La mise en œuvre du Plan d'investissement du Sénégal s'accompagne d'un grand influx de revenus particulièrement chez les ménages ruraux qui constituent la majeure partie des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire. L'analyse de l'évolution de l'incidence de la pauvreté le démontre en projetant des baisses de l'ordre de 13% et 26% respectivement en milieu urbain et rural entre 2005 à 2020.
- ✓ Des projets /programmes tels que la réhabilitation de périmètres irrigués villageois, SIPA, les aménagements dans les vallées des zones rizicoles sont prévus en direction des couches vulnérables (femmes) pour améliorer leur statut en matière de sécurité alimentaire, leur résilience et la contribution à la croissance.

Par ailleurs, les changements que connaissent à l'échelle mondiale les systèmes de commercialisation et les technologies de production agricoles offrent des opportunités à certains petits exploitants ruraux. Mais les populations rurales les plus démunies et les plus marginalisées en profitent rarement et, dans le même temps, se trouvent confrontées à des menaces nouvelles et croissantes qui accroissent encore leur vulnérabilité, les exposant davantage à la pauvreté, à la faim. Les changements climatiques, par exemple, frapperont plus durement les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

### **Recommandations:**

- a) Faire clairement ressortir au sein des différents sous programmes les défis auxquels sont confrontés les groupes vulnérables pour accroître les opportunités économiques et ainsi améliorer leur sécurité alimentaire. L'analyse de ces défis permettra de mieux cibler les interventions en direction des groupes les plus vulnérables et s'assurer ainsi qu'ils tirent le maximum de profit des actions à entreprendre.
- b) Préciser que les contraintes identifiées seront levées au travers des interventions menées sous d'autres piliers (2 et 4) et bien montrer les conséquences et la prise en compte des changements climatiques.

### **C3.3.4 Améliorer la qualité diététique des régimes à travers la diversification alimentaire**

- ✓ Le développement des filières de productions agricoles et animales contribue à renforcer la diversification alimentaire. Des actions de transformation sont prévues pour améliorer la qualité nutritionnelle des aliments. A terme, ces options et actions pourraient accroître l'accès des groupes vulnérables à la production et l'offre alimentaire diversifiées pour améliorer la consommation des micronutriments.

En revanche, le plan ne mentionne pas les niveaux de déficiences en micronutriments parmi les groupes vulnérables (fer, vitamine A, iode) ou autres initiatives de renforcement nutritionnel surtout chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

**Recommandations:**

- a) Prendre en compte les aspects de la malnutrition en direction des couches vulnérables (chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes) avec une forte implication du secteur de la santé.
- b) Expliquer comment la bio-fortification, la fortification, la transformation et le conditionnement alimentaire et les technologies de sécurité s'appliquent à tous les niveaux de la chaîne alimentaire en vue d'améliorer la qualité diététique chez les groupes cibles.
- c) Faire ressortir les contraintes environnementales, institutionnelles et politiques de la fortification

**C3.4 Pillar 4: Recherche agricole et diffusion des technologies**

- ✓ Les aspects liés au pilier 4 sont traités en partie dans différents projets relatifs aux domaines que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche. Cependant, concernant l'agriculture les deux projets que sont (1) « Appui au système national de formation agricole et rural », (2) « Renforcement de l'offre de service et de conseil rural » relèvent entièrement du pilier 4. Il en est de même du projet « Renforcement du système d'information et de gestion de l'élevage ».

Beaucoup de documents de projets prennent en compte des aspects liés à la recherche et au renforcement des capacités, cependant l'accent est mis surtout sur le renforcement de capacité plus tôt que sur les autres aspects tels que génération et diffusion de technologies, renforcement des capacités, investissements dans la recherche agricoles etc.). Les aspects concernant la recherche (génération de technologies, formation des chercheurs etc.) sont faiblement représentés dans le programme.

**Recommandations :**

- a) Les projets sont organisés autour de filières agricoles (maïs, oignon, lait, riz, pomme de terre etc.) à développer. Cependant, le développement des filières ne se limite pas seulement au développement de la production, il est nécessaire d'inscrire des activités de recherche et d'accompagnement dans les projets.

**C3.5 Questions transversales**

Le plan d'investissement ne décrit pas de mesure spécifique au changement climatique bien que leurs impacts et effets négatifs aient été suffisamment décrits en tant que facteurs négatifs. La question du genre n'a pas non plus été prise en compte au niveau du programme transversal et ne ressort pas de façon explicite dans les autres composantes.

**Recommandations:**

- a) Les éléments de risques liés aux changements climatiques soulevés dans l'évaluation des risques doivent faire l'objet de programmation en vue de leur atténuation.

- b) Compte tenu de sa dimension transversale, nous estimons que la question du genre doit être une des sous-composantes du programme transversal.

### **C3.6 Cadre de suivi évaluation**

- ✓ Le gouvernement du Sénégal a produit un détail des postes budgétaires dans son plan financier pour le suivi évaluation, qui cadre avec les activités décrites dans le Plan. Le plan de suivi évaluation comprend également une analyse spatiale qui explore l'impact des investissements proposés sur la pauvreté, la consommation alimentaire et la nutrition infantile aux niveaux national et local.
- ✓ Le plan financier de suivi évaluation comprend également des activités de renforcement des capacités à travers des formations et des rencontres pour tous les utilisateurs de données et rapports de suivi évaluation.

Le cadre logique est incomplet : il manque des indicateurs, des objectifs et des hypothèses / risques.

#### **Recommandations:**

- a) Il est essentiel d'avoir un système dynamique de retour de sorte que les résultats du suivi évaluation éclairent les décisions afin que les interventions puissent être ajustées sur une base itérative.
- b) À cette fin, le Comité de Pilotage et le Comité Technique devraient examiner les résultats provisoires sur la base du cadre de suivi évaluation afin de suivre les progrès dans la mise en œuvre des programmes et apporter des modifications en cas de besoin.

## **Composante 4: Alignement avec les engagements du pays**

### **C4.1 Priorisation au sein du plan d'investissement**

- ✓ Le plan fournit une solide argumentation en faveur de l'agriculture comme moteur essentiel de croissance économique et de réduction de la pauvreté, et met l'accent sur certains produits de base en fonction de leur contribution à ces deux objectifs.
- ✓ Le plan prévoit une analyse des dépenses ventilées par sous-secteur et par région.

La priorisation des programmes ou des activités au sein de chaque programme n'est pas spécifiée dans le plan.

#### **Recommandations:**

- a) Il faudrait clarifier, dans un plan de mise en œuvre, les priorités au sein des programmes et des activités, ainsi qu'établir le séquençage. Par ailleurs, la priorisation peut aussi se faire entre sous secteurs ou zones géographiques en fonction des financements disponibles et des besoins.



#### **C4.2 Mise en relation avec les programmes/projets déjà existants**

- ✓ Le Gouvernement du Sénégal reconnaît l'importance de coordonner le plan d'investissement avec les efforts nationaux visant à promouvoir la croissance économique à travers le développement de l'agriculture. Le plan s'appuie sur les activités existantes dans l'agriculture, la pêche, l'élevage, la foresterie et l'hydraulique rurale. Il recoupe également les activités existantes dans le domaine des infrastructures et les communications, le commerce et la finance rurale.

Le plan ne décrit pas en détail la façon dont le programme sera articulé avec les projets déjà existants et les activités en cours.

##### **Recommandations:**

- a) Le Gouvernement du Sénégal peut envisager de lister tous les projets et activités pertinentes pour le plan d'investissement afin de s'assurer qu'il n'y a pas de duplication des efforts. Lors de la préparation du plan de mise en œuvre, cet exercice facilitera une meilleure coordination, une meilleure allocation des ressources et par conséquent, une meilleure efficacité.
- b) Le Gouvernement du Sénégal devrait également envisager d'intégrer les activités et programmes pertinents en cours de mise en œuvre par les agences de développement, afin, là encore, d'améliorer la coordination des PTF. Par ailleurs, la signature d'accords de partenariat est recommandée pour clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre des différents sous programmes.

#### **C4.3 Lien avec l'ECOWAP**

- ✓ Le PNIA du Sénégal traite les questions des marchés régionaux, de la facilitation du commerce, de la politique commerciale, du développement des échanges régionaux des produits de base - y compris les instruments de facilitation du commerce dans la région et la nécessité d'améliorer les entraves réglementaires et techniques aux transferts d'argent au sein de la sous région, qui sont un frein au développement des investissements régionaux.
- ✓ Le Plan du Sénégal a identifié des domaines communs d'investissement, conformes au plan régional de développement, y compris le développement des chaînes de valeur.

Cependant, les attentes du Sénégal vis-à-vis du programme régional ne sont pas explicites, tout comme l'impact qu'il espère de l'intégration régionale en terme de commerce, innovation, croissance et réduction de la pauvreté. Par conséquent, les objectifs et le but de la coopération et l'intégration régionales du point de vue du Sénégal ne sont donc pas clairs.

##### **Recommandations:**

- a) Clarifier les instruments (coordination et opérationnalisation) et les rôles des différents groupes (gouvernement, secteur privé) afin de tirer profit de l'intégration régionale.

- b) Préciser les effets escomptés et les objectifs de l'intégration régionale qui permettront de clarifier et justifier le choix des actions prioritaires qui seront investies par le Sénégal en vue de faciliter l'intégration régionale.
- c) Participer à la définition des programmes régionaux et leur impact sur les programmes nationaux des pays membres.

## **Composante 5: Réalisme de l'opérationnalisation**

### **C5.1 Durabilité des arrangements pour la mise en œuvre**

- ✓ La création du Comité interministériel de pilotage et le Comité Technique secteur public et privé pour coordonner toutes les activités du programme et assurer sa cohérence avec d'autres activités devrait renforcer la durabilité du programme global lors de sa mise en œuvre.
- ✓ L'implication des ONG et du secteur privé dans le Comité Technique est un point fort et devrait permettre l'intégration de leurs points de vue et de leur expertise dans la planification et l'exécution du programme.

Il n'est pas indiqué s'il y aura du personnel à temps plein affecté ou recruté pour former un secrétariat à même de coordonner au jour le jour l'exécution du programme. S'il n'y a que du personnel détaché, à temps partiel, la coordination et la mise en œuvre pourraient être compromises.

#### **Recommandations:**

- a) Il faut inclure des consultations régulières et fréquentes avec les parties prenantes à tous les niveaux pour veiller à la bonne circulation de l'information entre les décideurs, les exécutants et les bénéficiaires.
- b) Développer un plan d'exécution détaillé décrivant les activités, le calendrier, les responsabilités de chacun et les ressources à mobiliser pour la bonne mise en œuvre de ce plan.
- c) S'assurer de la mise en place d'une structure dédiée à la mise en œuvre du PNIA.

### **C5.2 Evaluation des institutions**

- ✓ Le plan dissocie les coûts récurrents des investissements, une étape importante dans l'évaluation de la durabilité des activités du programme et les besoins financiers à moyen et à long terme.
- ✓ Le Plan identifie bien les freins à la réforme institutionnelle, qui contribuent à l'absence de coordination et de communication, sources d'inefficacité dans l'exécution des programmes et d'inefficience dans l'utilisation des ressources.

- ✓ Comme décrit dans «Forces / Opportunités / Progrès» (p. 49), le gouvernement du Sénégal table sur la mise en place d'unités de recherche et de planification, une meilleure intégration des organisations de producteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles et rurales, et le renforcement des capacités des organisations en charge du suivi évaluation. L'utilisation du SAKSS pour coordonner la mise en œuvre du plan et la mise en place d'un comité technique de coordination au niveau national associant à la fois des personnes issues des services publics, du secteur privé, de la société civile et des PTF est particulièrement pertinente.

**Recommandations:**

- a) Le Gouvernement du Sénégal devrait développer plus avant le cadre institutionnel en spécifiant le mode et la fréquence avec laquelle le Comité de Pilotage et le Comité Technique se réunissent.
- b) Inclure des activités de renforcement des institutions à travers le renforcement des capacités du personnel des ministères et administrations locales ainsi qu'au sein des associations de la société civile, des organisations de producteurs et du secteur privé. Des programmes de formation et de gestion des ressources humaines permettraient de renforcer les différentes institutions afin de mettre en œuvre le Plan de manière plus efficace.

**C5.3 Plan de financement indicatif**

- ✓ La répartition des sources de financements disponibles et des engagements des PTF est déclinée clairement par sous secteur.
- ✓ La part de l'état et des collectivités territoriales ainsi que les besoins additionnels de financement sont clairement identifiés.

Toutefois, un écart de 383 Milliards apparaît entre le PNIA et le PI (Page 19 PI). Les financements disponibles concernent essentiellement les ressources publiques (Etat, collectivité). Les contributions du secteur privé, des ONG et des PTF sont faibles et ne touchent que 2 secteurs sur 6 (pêche et environnement), contrairement aux engagements des partenaires (pacte) et la promesse, faite après la table ronde, de mobiliser un financement adapté au PNIA.

Le taux de mobilisation des ressources est faible et les ressources disponibles concernent principalement les ressources publiques. 62% du budget global (1261,2 Mds) est à rechercher. Le document ne précise pas les actions qui seront mises en œuvre pour couvrir ce besoin. Par ailleurs le niveau de contribution de l'Etat par rapport au budget national n'est pas renseigné (afin de tracer l'engagement de Maputo).

**Recommandations:**

- a) Revoir la justification des écarts décelés.
- b) Indiquer les mécanismes qui seront utilisés pour mobiliser les ressources additionnelles (1 261 Mds) ou les mesures à prendre (priorisation) en cas de non

couverture des besoins.

c) Mesurer le niveau de contribution de l'Etat sur fonds propres.

- ✓ Les coûts sont bien répartis entre catégories (fonctionnement, salaires et investissements).
- ✓ L'analyse des dépenses entre secteurs est claire.
- ✓ La répartition géographique des investissements considérés est aussi prise en compte.
- ✓ La différence d'allocation entre l'agriculture et les autres sous secteurs tend à s'amoinrir.

Cependant, la contribution de l'Etat reste encore focalisée sur le volet de l'agriculture, comparé aux autres volets (élevage, et pêche par exemple) du fait de l'importance budgétaire du financement des intrants et de l'équipement et des aménagements hydro-agricoles.

Certaines désagréations nécessaires à l'analyse devraient être ajoutées :

- Les dépenses engagées (Projet en cours d'exécution) ne sont pas identifiées dans le document.
- La dynamique temporelle n'est pas clarifiée.

**Recommandations:**

- a) Quand bien même l'agriculture apparaît comme étant la principale source de croissance, il faut veiller à ne pas délaissier les autres sous-secteurs qui sont aussi des leviers de réduction de la pauvreté.
- b) Donner le détail des dépenses engagées et leur degré d'exécution.
- c) Revoir la cohérence des coûts par activité.
- d) Le programme d'investissement doit être étalé sur les 5 ans ainsi que la décomposition des coûts.

**C5.4 Revue des dépenses publiques du secteur agricole**

La mise en place du CDSMT a permis de rationaliser l'utilisation des ressources publiques allouées au secteur primaire, une telle revue n'est pas envisagée dans le document.

**Recommandations :**

- a) Compléter le document avec les taux d'exécution des dépenses et les contraintes identifiées en termes de capacité d'absorption.

### **C5.5 Capacité de gestion des ressources publiques**

Des insuffisances ont été relevées liées au manque de coordination des interventions dans le secteur entre ministères et entre les ministères et les intervenants

#### **Recommandations:**

- a) Les coûts relatifs à la réforme du cadre institutionnel doivent être bien pris en compte
- b) Développer une feuille de route post revue en fonction du modèle proposé en annexe 3.

### **C5.6 Evaluation des risques, étude d'impact économique et financier et engagement du secteur privé.**

- ✓ L'évaluation des risques est couverte et des mesures d'atténuation sont proposées.

## **Annexe 1: Guide du PDDAA post-Compact**

## **Annexe 2: 13 points CEDEAO de l'après – Cotonou**

Les PNIA doivent être énoncées au présent:

1. Les origines du plan d'investissement (historique)
2. Les domaines à couvrir
3. Description détaillée des programmes et de la façon dont ils se rapportent à l'ECOWAP
4. Vue d'ensemble de la stratégie d'intervention
5. Évaluation des coûts et financement
6. Analyse économique et financière
7. Stratégie de mise en œuvre
8. Synergies entre les programmes
9. Implications pour les programmes publics régionaux
10. De garanties pour le suivi
11. Evaluation institutionnelle
12. Suivi – évaluation
13. Evaluation des risques



	• •				
<b>Composante 5: Réalisme opérationnel (comprenant le renforcement des institutions et des compétences)</b>					
	• •				
	• •				
<b>REPARTITION DES RESPONSABILITES</b>					
Suivi	•				
Evaluation/Analyse des politiques	•				
	• •				
<b>ORGANISATION DE LA MISE EN OEUVRE</b>					
GAFSP (Programme global de lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire)	• •				
	• •				
<b>EVALUATION DES COÛTS : QUESTIONS EN SUSPENS</b>					
Evaluation des coûts des programmes	• •				
Présentation du plan de financement	• •				
<b>NOTE CONCEPTUELLE DU GAFSP</b>					
Développement de la note conceptuelle	• •				



<b>BESOINS D'ANALYSES COMPLEMENTAIRES</b>					
<b>Analyse des bénéficiaires</b>	• •				
<b>Analys coût bénéfice</b>	• •				
<b>Priorisation des Programmes</b>	• •				
<b>Mise en cohérence avec les autres stratégies et programmes agricoles</b>	•				
<b>Analyse des politiques sectorielles</b>	• •				
<b>Evaluation d'impact environnemental (le cas échéant)</b>	• •				
<b>Prise en compte de la question du genre</b>	• •				